



Paris, le 4 novembre 2008 - n°369/D130
(version mise à jour le 18 novembre 2008)

Inter formation Statistiques sociales

Réunion du 27 novembre 2008

Projets d'enquêtes présentés pour avis d'opportunité

	Page
Enquête de devenir des jeunes participant à l'expérimentation sociale « impact de dix Écoles de la Deuxième Chance »	2
Enquête « famille et logements » 2011	5
Enquête « Migration, famille, vieillissement dans les DOM » (MFV)	8
Enquête sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale - module ad hoc 2010 complémentaire à l'enquête emploi	14
Enquête sur les pratiques sportives des français en 2009.....	17
Enquête sur les connaissances et représentations des français sur la prison	20

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquêtes de devenir des jeunes participant à l'expérimentation sociale « impact de dix Écoles de la Deuxième Chance »

1. Intitulé de l'enquête

Le titre provisoire retenu est «Enquêtes de devenir des jeunes participant à l'expérimentation sociale « impact de dix Écoles de la Deuxième Chance ».

2. Service producteur

Cette enquête est un projet commun du Jameel Poverty Action Lab (JPAL) de l'Ecole d'Economie de Paris et du département de la Recherche de l'INSEE.

3. Service réalisant la collecte

La collecte sera effectuée par un institut de sondage privé, sélectionné par JPAL, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre ouvert.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête nouvelle.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête est effectuée dans le cadre d'une expérimentation aléatoire contrôlée visant à mesurer l'impact des Écoles de la Deuxième Chance (E2C) participantes sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes bénéficiaires. Celle-ci vise à construire un corpus de données expérimentales afin d'apporter des éléments importants dans le débat sur la formation des jeunes en France.

Cette expérimentation repose sur une méthodologie par échantillonnage aléatoire. Elle consiste en un tirage aléatoire de deux groupes statistiquement identiques à partir d'un ensemble de jeunes sortis sans qualification du système scolaire, en difficulté professionnelle et/ou sociale. L'un de ces groupes (le groupe programme) suit les enseignements dispensés dans les E2C participantes. Le second groupe peut potentiellement emprunter toutes les autres voies existantes (autres types de formation, accompagnement, contrats aidés, emploi classique, etc.).

L'évaluation consiste à comparer le devenir professionnel et les acquis cognitifs du groupe-programme (passé par les E2C participantes) et du groupe référence. Les enquêtes interrogeront les jeunes des deux groupes sur ces aspects. Elles pourront inclure également des questions concernant des questions plus subjectives sur leur rapport au monde du travail qui sont un des aspects importants sur lesquels travaillent les E2C.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête est effectuée dans le cadre d'un projet d'évaluation d'Écoles de la Deuxième Chance, commandité et financé par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête est conduite dans le cadre d'un dispositif original d'expérimentation contrôlée. Ce type est encore assez rare en Europe et particulièrement dans le domaine des programmes de formation.

9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête unique permettant l'évaluation d'un dispositif ponctuel et expérimental. Trois vagues d'enquêtes différentes (voir section 15) sont prévues en face à face ou par téléphone. L'opportunité est demandée pour les trois vagues d'enquête

Appariements demandés

Par ailleurs, nous envisageons d'apparier les informations collectées par l'enquête avec le fichier des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Cet appariement a deux objectifs :

- Viser l'exhaustivité de la situation professionnelle et combler ainsi les non-réponses aux enquêtes précédemment évoquées.
- Mesurer l'impact à long-terme du passage par une École de la Deuxième Chance. Toutes les expérimentations menées aux Etats-Unis montrent qu'il est absolument nécessaire d'examiner l'impact des programmes sur des horizons longs (deux-trois ans).

Cette solution n'exempte pas d'organiser les enquêtes, car les fichiers DADS sont disponibles avec 1 an et ½ de délai. Or l'équipe d'évaluation s'est engagée à livrer aux HCSA des résultats à plus court-terme. Par ailleurs, les enquêtes permettent de détailler davantage les devenir des jeunes. Enfin, les données administratives exhaustives permettront de corriger des biais de non-réponse des enquêtes.

Des contacts ont été établis à l'INSEE avec les divisions « Environnement Juridique de la Statistique », « Exploitation des Fichiers Administratifs » et le département « Démographie » pour étudier la faisabilité technique et juridique de cet appariement.

Au plan technique, l'appariement envisagé requerra la récupération du NIR via le Répertoire National d'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) puis un appariement via le NIR avec les fichiers des DADS. Bien sûr cet appariement sera réalisé par les services spécialisés de l'INSEE et ni le CREST, ni la DARES, ni bien sûr aucune des institutions parties prenantes de l'expérimentation, n'auront accès au NIR.

Au plan juridique, cet appariement requerra la prise d'un arrêté du Ministère des Finances avec avis de la CNIL.

10. Cible de l'enquête

L'enquête sera effectuée auprès des jeunes de 18 à 30 ans sortis sans qualification du système scolaire depuis au moins un an (groupe traité et groupe témoin).

11. Champ de l'enquête

Les enquêtes téléphoniques se feront auprès de 4000 à 5000 jeunes et pour des raisons de coût, l'enquête en face à face sur un plus petit échantillon.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvrira les régions des E2C participantes (a priori 5 régions françaises toutes métropolitaines).

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'expérimentation mènera à la constitution de deux groupes, aléatoirement distribués et en proportion comparable, à partir d'une base de sondage qui sera constituée de jeunes éligibles à la formation proposée par les E2C. Cette population sera identifiée par les missions locales partenaires lors des entretiens avec les conseillers.

14. Mode de collecte

Vague 1 : les premières enquêtes conduites au bout de huit mois sont en mode de collecte mixte (face-à-face pour certains, téléphoniques pour les autres). Ces enquêtes ont pour objectif de regarder l'insertion à court-terme. Ces enquêtes incluront également un module de mesure des compétences en littératie et en numératie (qui mesurent le degré d'aisance par rapport à l'écrit et au calcul), afin d'être en mesure d'observer les acquis cognitifs des jeunes passés par l'E2C et de les comparer aux jeunes qui ne sont pas passés par les enseignements. Ce module serait extrait de l'enquête Information et Vie Quotidienne, conduite par l'INSEE en 2004. Ces enquêtes seront en face à face. Comme le budget alloué ne nous permet pas de conduire ces enquêtes entièrement en face-à-face, les modules littératie et numératie ne seront administrés qu'à une sous-partie (aléatoirement sélectionnée) des jeunes. L'autre sous-partie ne sera interrogée que sur l'insertion à court-terme par téléphone.

Vagues 2 et 3: de plus, pour chacun des groupes, deux ré-interrogations seront menées six et douze mois plus tard. Celles-ci ont pour objectif de collecter des informations sur l'insertion à moyen-terme. L'enquête sera cette-fois téléphonique.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Trois vagues d'enquêtes sont donc envisagées :

- Septembre 2009 – Septembre 2011: Première vague des enquêtes de suivi
- Mars 2010 – Mars 2012: Vague 2 des enquêtes de suivi
- Septembre 2010 – Septembre 2012: Vague 3 des enquêtes de suivi

16. Contraintes imposées à l'enquête

Le temps de réponse maximum sera de 1 heure pour l'enquête en face à face et 15 minutes pour les enquêtes téléphoniques.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

L'opération sera suivie par un comité de pilotage auquel participent

- les écoles de la deuxième chance participantes
- le secrétariat général du Conseil National des Missions Locales
- l'équipe scientifique (PSE École d'Économie de Paris et CREST-INSEE)
- au moins trois missions locales
- le Chargé des programmes de PSE-École d'Économie de Paris
- un représentant du Haut Commissariat aux Solidarités Actives

18. Exploitation et diffusion des résultats

Une équipe constituée de chercheurs du JPAL (École d'Économie de Paris) et du CREST exploitera les données collectées au fur et à mesure de la disponibilité des données. Les résultats donneront lieu à un rapport à l'attention du Haut Commissariat aux Solidarités actives. Plusieurs articles seront écrits et soumis à des revues sociales et économiques (dont Économie et Statistiques, etc.).

A la fin de l'année qui suit le terme de la convention, les données anonymisées seront transmises au Centre Quételet en vue d'une diffusion à l'ensemble de la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La préparation de l'enquête sera réalisée par l'institut de sondage sélectionné en lien avec l'équipe de chercheurs du JPAL de l'École d'Économie de Paris. La collecte des informations sera effectuée par l'institut de sondage sélectionné. Le traitement des données recueillies sera effectué par l'équipe de recherche du JPAL/École d'Économie de Paris.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête « famille et logements » 2011

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la famille et les logements.

2. Service producteur

Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE), Unité des études sociales et démographiques et Département de la démographie.

3. Service réalisant la collecte

Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE), Département de la démographie

4. Historique de l'enquête

L'enquête « Famille » a été mise en place en 1954 pour étudier la fécondité des femmes. Dès l'origine, elle a été adossée au recensement et a été renouvelée en 1962, 1975, 1982 et 1990 sur un échantillon de 300 000 femmes, avec un format et un questionnaire assez stable. En 1999, l'enquête a évolué pour mettre davantage l'accent sur l'histoire familiale et mieux rendre compte de sa complexité croissante. Elle a alors été élargie aux hommes (380 000 répondants hommes et femmes au total). Un volet sur l'utilisation et la transmission familiale des langues régionales a également été introduit cette année-là. La mise en place de la nouvelle méthode de recensement, fondée sur une collecte par échantillon sur cinq années successives, a conduit à ne pas renouveler l'enquête pendant les premières enquêtes annuelles de recensement, afin de ne pas perturber la mise en place de cette nouvelle méthodologie.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

La dernière enquête sur l'histoire familiale a donné lieu à de nombreuses études et publications, au niveau national et régional, notamment de la part de l'INSEE, de l'INED, de la DREES, sur la famille, comme sur les langues. Un groupe d'exploitation avait été mis en place pour assurer la valorisation de cette enquête. Celle-ci est accessible aux chercheurs par l'intermédiaire du Centre Maurice Halbwachs - ADISP.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Le renouvellement de l'enquête sur la famille a pour premier objectif d'actualiser les informations relatives à la fécondité pour suivre son évolution selon les générations, ainsi que les différentiels de fécondité liés à l'origine socio-démographique et géographique. Comme en 1999, elle permettra de mettre en regard des informations sur trois générations familiales (grands-parents, parents, enfants). Parmi les thématiques nouvelles pour l'édition 2011 figurent une meilleure connaissance des familles recomposées et l'étude de la nouvelle forme de contractualisation de la vie en couple qu'est le pacte civil de solidarité. L'enquête abordera également la connaissance de langues régionales et étrangères, sans en aborder le mode de transmission comme en 1999. Elle pourra éventuellement reprendre le thème des gardes d'enfants traité dans l'enquête de 1990.

Le second objectif de l'enquête est d'apporter des informations permettant de contribuer à l'expertise du risque de doubles comptes dans le recensement, en abordant notamment les situations de multi-résidence.

Le troisième objectif est de tester la faisabilité d'enquêtes adossées aux enquêtes annuelles de recensement. De ce point de vue, le renouvellement d'une enquête habituellement associée au recensement devrait être un élément facilitateur.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Depuis 2005, L'INED propose la réalisation d'une enquête Famille et logements dans le cadre des enquêtes annuelles de recensement, consacrée aux situations familiales complexes et à la multi-résidence comme sujet spécial.

L'INED et l'INSEE souhaitent actualiser les résultats de l'enquête Famille sur la fécondité et les situations familiales, dans un contexte où la France garde une fécondité élevée par rapport à ses voisins, et où la complexification des histoires et situations familiales se poursuit.

Les informations sur les pactes civils de solidarité (Pacs) permettront de répondre également à une demande d'Eurostat qui souhaite disposer de statistiques détaillées sur toutes les formes d'union contractualisées parmi les informations attendues pour l'année 2011.

La CNAF et la DREES demandent également des statistiques sur les familles complexes et sur les modes de garde des jeunes enfants.

Les utilisateurs potentiels de l'enquête sont les services statistiques et institutions concernées par les études sur la famille et les autres thèmes de l'enquête, notamment l'INSEE (au niveau central et régional), l'INED, la DREES et la CNAF. Les chercheurs pourront également accéder au fichier d'exploitation.

La Commission nationale d'évaluation du recensement de la population sera associée à l'évaluation de l'enquête.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Plusieurs enquêtes proposent des informations permettant d'étudier de façon globale la fécondité et les structures familiales, en lien avec des informations plus riches que celles qui pourront être collectées dans le questionnaire par dépôt-retrait de l'enquête Famille et logements. En particulier, l'enquête Études des Relations Familiales et Intergénérationnelles (ERFI) aborde ces thématiques de manière détaillée mais son échantillon est de petite taille, moins de 9 000 répondants. L'enquête Formation et Qualification Professionnelle permet des études reliant la fécondité aux études initiales, à la mobilité professionnelle et à l'origine sociale, avec un échantillon plus important (40 000 répondants).

Dans ce contexte, l'intérêt de l'enquête « Famille et logements » est son adossement au recensement qui permet, pour un coût relativement réduit, de disposer d'un échantillon de grande taille. De ce fait, des analyses plus fines sont possibles, comme l'évolution de la fécondité par génération ou l'étude des disparités régionales. Des populations rares, qu'on ne peut techniquement surreprésenter dans les enquêtes classiques, peuvent également être étudiées de façon plus précise : familles recomposées, signataires d'un pacte civil de solidarité, personnes parlant des langues régionales...

L'adossement au recensement permettra par ailleurs de mener des travaux méthodologiques intéressants ce dernier comme l'analyse de certains risques de doubles comptes ou d'omissions en lien avec la multi-résidence.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête est adossée au recensement. Un appariement sera réalisé pour utiliser les informations apportées par le recensement dans les bulletins individuels et la feuille de logement. L'enquête aura donc lieu en même temps que le recensement de la population, lors d'une seule enquête annuelle. Il n'est pas prévu de questionnaires annexes.

L'opportunité est demandée uniquement pour ce projet d'enquête.

10. Cible de l'enquête

L'enquête s'adressera aux adultes, qui seront échantillonnés via leur logement. Il est envisagé de questionner environ 400 000 personnes.

11. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête portera sur tous les types de ménages ordinaires.

12. **Champ géographique de l'enquête**

L'enquête couvre l'ensemble du territoire français, y compris les départements d'Outre Mer.

13. **Bases de sondage, échantillonnage**

L'échantillon de l'enquête Famille et Logements est un échantillon des logements à recenser lors de l'enquête annuelle de recensement de 2011. La base de sondage est donc, au premier degré, la liste des communes concernées par cette enquête annuelle (d'un point de vue statistique, il existe donc un degré de tirage préalable puisque les zones à recenser constituent elles-mêmes un échantillon). Parmi ces communes, des agents recenseurs seront tirés au sort. Tous les logements qu'ils recenseront seront enquêtés et, au sein de ces logements, tous les adultes d'un sexe donné, soit tous les hommes, soit toutes les femmes. L'objectif est à la fois de limiter les effets de grappe et de ne pas compliquer le travail des agents recenseurs.

14. **Mode de collecte**

La collecte s'effectue par dépôt-retrait d'un questionnaire de quatre pages par personne entrant dans le champ de l'enquête. Les questionnaires sont remis en mains propres par les agents recenseurs en même temps que les documents habituels du recensement (notice, feuille de logement, bulletins individuels). Ils seront récupérés dans les mêmes conditions.

15. **Date (même approximative) et périodicité de la collecte**

L'enquête aura lieu une seule fois, lors de l'enquête annuelle de recensement de 2011, pendant toute la période de collecte du recensement. Un test de protocole (répétition générale) à grande échelle aura lieu en même temps que l'enquête annuelle de recensement de 2010.

16. **Contraintes imposées à l'enquêté**

Le temps de réponse maximum prévu pour l'enquête est de l'ordre de vingt minutes.

Certaines questions pourraient être interprétées comme une intrusion dans la vie privée de l'enquêté (sexe du conjoint), ou perçues comme psychologiquement sensibles (date de décès de proches). Cependant, plusieurs enquêtes statistiques posent déjà ces questions (les dates de décès étaient par exemple déjà demandées dans l'enquête de 1999) et les tests réalisés par l'INED et l'INSEE en 2008 ont montré que ces questions ne posaient pas de problème.

17. **Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :**

L'INSEE est maître d'ouvrage de l'enquête. L'INED, à l'origine du projet et principal partenaire historique, la DREES et la CNAF ont été associées au comité de pilotage de l'enquête, ainsi qu'au comité de suivi et au groupe de conception de l'enquête. La commission nationale d'évaluation du recensement sera également informée du déroulement de l'enquête.

18. **Exploitation et diffusion des résultats**

L'INSEE publiera les résultats dans ses publications habituelles, notamment sous forme d'*Insee Premières*. Des résultats plus détaillés seront proposés sur internet sur www.insee.fr. Un fichier de production et de recherche sera proposé aux chercheurs par l'intermédiaire du Centre Maurice Halbwachs - ADISP dès qu'il sera disponible. Le degré de détail des informations disponibles sera fixé de façon à assurer le secret statistique. Les partenaires associés à l'enquête participeront à son exploitation et pourront avoir accès au fichier dans les mêmes conditions que la maîtrise d'ouvrage.

Le mode de tirage de l'échantillon doit permettre des exploitations au niveau régional et national. Il ne sera pas possible de réaliser des exploitations systématiques à des échelons infra-régionaux.

19. **Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

Le coût financier n'est pas chiffré précisément à ce stade. Il dépend de paramètres qui seront précisés à l'occasion du test de protocole envisagé en 2010. La préparation de la collecte et son suivi mobilise l'équivalent d'environ deux chargés d'études à temps plein à l'INSEE. La collecte mobilisera les infrastructures utilisées pour le recensement. Un chargé d'études à temps plein de l'INSEE sera chargé des traitements post-enquêtes et des premiers résultats.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête « Migration, famille, vieillissement dans les DOM » (MFV)

1. Intitulé de l'enquête

Migration, famille, vieillissement (MFV)

2. Services producteurs

L'Institut national d'études démographiques (INED) assure la maîtrise d'ouvrage et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), représenté par les directions régionales des Antilles-Guyane et de La Réunion, assure la maîtrise d'œuvre.

3. Service réalisant la collecte

L'institut national de la statistique et des études économiques (Directions Régionales des Antilles-Guyane et de La Réunion) est le maître d'œuvre de l'enquête chargé de la collecte.

4. Historique de l'enquête

MFV est une enquête nouvelle qui se déroulera en une seule vague.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

À présenter dans le cas de la reconduction d'une enquête.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête MFV a pour objectif principal l'étude des changements familiaux et l'évaluation de leur impact sur les stratégies migratoires et les solidarités intergénérationnelles. Les indicateurs élaborés et l'analyse des dynamiques observées doivent également permettre de mieux appréhender les effets combinés des migrations et du vieillissement sur les changements démographiques et sociaux en cours dans ces départements ultramarins.

Interrogeant indifféremment les hommes et les femmes, l'enquête permet de restituer les parcours familiaux dans toute leur complexité et de mieux apprécier l'impact de la différence de genre dans la gestion de la vie de famille. Elle autorise, notamment, une meilleure approche des réalités de la paternité. Les informations recueillies sur les périodes de vie en couple, sur les enfants et beaux-enfants permettent de retracer la succession des types de familles dans lesquelles les personnes ont pu vivre et autorisent une analyse précise des situations familiales (familles monoparentales ou « recomposées », « pluripaternité »).

Les questions sur la nationalité, le lieu de naissance des personnes interrogées et sur le lieu de naissance des parents, rapprochées de celles portant sur les principales étapes de la vie professionnelle et sociale (âge à la fin des études, au départ du domicile parental et au premier emploi ; interruptions d'activité professionnelle ou périodes de chômage), permettront d'affiner l'étude de l'incidence des origines (nationales, géographiques et/ou sociales) sur le parcours socio-économique des personnes enquêtées.

Une part importante de l'enquête est, par ailleurs, consacrée à l'étude des discriminations telles qu'elles sont ressenties par les différentes populations (natives et immigrantes) de chacun des DOM. Dans ce cadre, une attention particulière est également portée au vécu des discriminations en métropole par ceux des natifs des DOM qui y ont résidé durablement, avant de se réinstaller dans leur département.

7. **Origine de la demande** (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) **et utilisateurs potentiels des résultats**

Dans les DOM, les autorités publiques locales, autant que les institutions et responsables nationaux qui ont à connaître de leurs réalités, déplorent fréquemment le décalage persistant entre l'importance et la rapidité des mutations sociodémographiques à l'œuvre dans ces départements (changements des structures et comportements familiaux, accélération des migrations, effets socio-économiques du vieillissement) et le niveau de l'information statistique disponible sur ces sujets. En dépit des efforts récemment engagés pour combler les manques, bien des questions restent sans réponse faute de données disponibles ou actualisées sur ces thèmes. Les mêmes responsables politiques ont exprimé le souhait que des travaux soient spécifiquement consacrés à ces questions et, surtout, qu'ils soient conduits dans les quatre DOM selon un protocole commun. Leur exigence est aussi que ces enquêtes disposent d'échantillons conséquents autorisant, pour chacun de ces départements, la conduite d'analyses détaillées des différents groupes de populations concernées et permettant des comparaisons statistiquement significatives.

Dans une note du 12 mars 2007, le Secrétariat d'état chargé de l'outre-mer (Seom) réitérait son souhait que, dans les projets soumis aux formations spécialisées du CNIS, une attention particulière soit accordée à la question des migrations, d'un double point de vue. Celui, d'une part, de l'importance de l'immigration étrangère dans certaines collectivités (notamment la Guyane) et celui, d'autre part, de la place des « migrations de mobilité géographique des ultramarins ou métropolitains dans sa composante de ressource de main d'œuvre qualifiée et de formation ou d'atténuation des tensions sur les marchés locaux de l'emploi ».

C'est pour répondre à ces besoins qu'il est proposé de conduire, pour la première fois dans l'ensemble des quatre départements d'outre-mer, une enquête de grande ampleur sur les mutations de la vie familiale, sur les ressorts et les obstacles des parcours sociaux, sur l'impact des migrations et sur les évolutions des solidarités intergénérationnelles.

Ce travail s'inscrit dans la logique du récent « accord cadre » entre le Secrétariat d'état chargé de l'outre-mer (SEOM) et l'INSEE, dont l'objectif « *est d'assurer une meilleure connaissance des réalités démographiques, économiques et sociales de l'outre-mer* » et qui prévoit une contribution du SEOM « *au financement de l'extension des échantillons des enquêtes auprès des ménages que l'INSEE réalise dans les DOM dans le cadre de son programme de travail annuel* »¹. D'autres institutions nationales qui ont à connaître des sujets traités (La Halde, l'Acse, la Cnav...) ont manifesté leur vif intérêt pour ce projet. Elles ont toutes proposé de participer à son financement.

Les utilisateurs potentiels de l'enquête sont nombreux :

- Le Secrétariat d'état chargé de l'Outre-mer (SEOM)
- Les Conseils généraux et régionaux des départements d'Outre-mer
- Le Ministère délégué à la cohésion sociale et à la parité et le ministère délégué à la promotion de l'égalité des chances ;
- La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) ;
- Agences chargées de l'intégration des étrangers et de la cohésion sociale : ACSÉ (Cohésion sociale), ANAEM (en charge du contrat d'accueil et d'intégration) ;
- Délégations ou comités interministériels : délégation à la ville et au développement social urbain (DIV), délégation à la famille (DIF) ; Délégations régionales aux droits des femmes...
- Agence Française de développement (AFD) ;
- DG Emploi et affaires sociales de la Commission européenne, en charge du Programme communautaire de lutte contre la discrimination.
- La délégation européenne en charge des régions ultrapériphériques de l'Union Européenne (RUP)
- Les administrations locales compétentes : DSDS, DTEFP, ANPE, CAF
- Laboratoires de recherches des Universités des Antilles, de la Guyane et de la Réunion.
- Laboratoires universitaires spécialisés dans les questions de migrations, discrimination et de relations et dynamiques familiales.

¹ MFV est au premier rang des financements prévus par cet Accord-cadre.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête MFV sera la première Enquête-famille/rerelations intergénérationnelles commune aux quatre DOM. Elle fournira des données à la fois inédites et complémentaires des recensements Antilles, Guyane et Réunion et des Enquêtes-emploi dans les DOM. Elle offrira - autre nouveauté - les moyens d'une d'analyse comparée entre les DOM, d'une part, et avec la métropole, d'autre part. Enfin, elle contribuera à une connaissance – à certains égards inédite - de la réalité des migrations intéressant ces départements et de leur impact sur la reconfiguration globale de leur société. Elle constitue, enfin, une extension adaptée de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) pour l'outre-mer, autorisant un rapprochement des résultats obtenus en métropole et dans chacun des DOM.

La dernière enquête statistique d'envergure conduite dans un DOM sur les thèmes de la famille, de la nuptialité, de la fécondité et des migrations date d'une dizaine d'années et n'a concerné que La Réunion (Démo/famille 97 réalisée par l'Insee). Pour retrouver des données traitant des mêmes questions aux Antilles, à partir d'enquêtes ayant une ambition statistique comparable, il faut remonter à l'enquête « Migrations » réalisée par l'INSEE en 1991 et aux enquêtes « fécondité-famille » de l'INED réalisées en Martinique en 1968 puis en Martinique et en Guadeloupe en 1975.

L'enquête MFV s'appuie largement sur celles réalisées récemment au niveau national sur ces thématiques. A ce titre, elle s'inscrit pleinement dans l'esprit et la lettre des préconisations du CNIS d'une meilleure prise en compte des réalités des DOM par le dispositif national de la statistique publique : une exigence notifiée dans un de ses avis soulignant le souci de voir « *adapter, quand cela est nécessaire, les statistiques nationales aux besoins spécifiques de ces territoires et, en particulier, aux besoins d'évaluation des politiques publiques.* ».

En effet, sur les thèmes abordés, de nombreuses enquêtes démographiques et sociales récentes qui ont obtenu le label de conformité et reconnues par le CNIS d' « intérêt général » ne comportaient pas de volet « DOM »². Un des objectifs de MFV est de palier ce manque. La reprise « adaptée » de points majeurs (objectifs, méthodologie, thématiques, etc.) d'enquêtes nationales et européennes récentes participe du projet global d'amélioration de la production de l'information démographique et sociale en Outre-mer. MFV se présente donc comme une enquête interrégionale (DOM) d'intérêt national.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête MFV se déroulera en une seule vague lors d'une interrogation unique. Des volets qualitatifs complémentaires sur certaines thématiques de l'enquête sont envisagés à moyen terme. A ce titre, une fiche de suivi visant à recueillir l'accord des enquêtés pour une éventuelle ré-interrogation sera remplie à l'issue de l'entretien. Seul le volet quantitatif de l'enquête MFV est soumis à l'examen d'opportunité.

10. Cible de l'enquête

Il s'agit d'une enquête effectuée en « population générale » vivant en ménage ordinaire dans les quatre départements d'Outre-mer. Elle s'adresse aux hommes et aux femmes de 18 à 79 ans résidant des les DOM, au sein d'un échantillon représentatif d'environ **16 000 ménages** ordinaires au total, soit 4 000 entretiens réalisés par DOM. Pour des questions d'accessibilité et de coût, certains secteurs sont exclus du champ géographique de l'enquête : les îles de Guadeloupe hors Marie-Galante, certains IRIS ou îlots difficiles d'accès à La Réunion et en Guyane. Le questionnaire sera, dans sa plus grande partie, commun aux trois groupes de l'échantillon (natifs, migrants de retour et immigrants).

11. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est l'ensemble des individus résidant dans des logements (maisons ou immeubles) dits « ordinaires », c'est-à-dire les résidences principales à caractère non collectif (hospices,

² C'est le cas de

- ❖ L'enquête « Etude des histoires familiales –EHF (1999) » (Label n° 99 X 701 EC)
- ❖ L'enquête « Etudes des relations familiales et intergénérationnelles – ERFI (2005) ». (label n°2005X724AU). Volet français du projet européen Generation Gender Survey - GGS
- ❖ L'enquête Share- Panel européen Santé Vieillessement (Label n° 2006M702EC pour 2006)
- ❖ L'enquête « Trajectoires et Origines – TéO » (2008), (Label n° 243/D131, 2007).

communautés religieuses, prisons, cités universitaires...). L'enquête s'adresse aux hommes et aux femmes de 18 à 79 ans résidant au sein d'un ménage ordinaire.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête MFV sera réalisée dans chacun des quatre départements d'Outre-Mer.

13. Bases de sondage, échantillonnage

21 500 ménages seront tirés pour l'ensemble des DOM suivant un plan de sondage stratifié et équilibré, visant à l'équipondération finale de tous les logements tirés. Dans chaque logement, un individu KISH sera sélectionné par la méthode de la date d'anniversaire la plus proche, la cible étant de 4 000 répondants validés par DOM.

La base de sondage standard des enquêtes auprès des ménages réalisées dans les DOM est constituée des adresses repérées dans les îlots cartographiés pour les besoins du recensement. Un îlot sur cinq est cartographié dans les grandes communes. Les adresses sont sélectionnées parmi celles qui ont été cartographiées et non visitées lors des Enquêtes Annuelles de Recensement (EAR). La même procédure est étendue aux petites communes pour l'obtention d'une base de sondage couvrant l'ensemble des communes du domaine géographique enquêté.

La principale difficulté d'échantillonnage concerne les « migrants de retour » (c'est-à-dire des natifs des Dom présents dans le département au moment de l'enquête mais ayant vécu une partie de leur vie ailleurs) pour lesquels on ne dispose pas d'une information complète dans le bulletin de recensement qui ne repère que ceux revenus dans leur département de naissance au cours de la dernière période intercensitaire. L'information complémentaire permettant de sélectionner ces « migrants de retour » a été trouvée dans l'Enquête-emploi.

14. Mode de collecte

La collecte sera réalisée sous CAPI. L'entretien sera mené en face à face par un enquêteur des services régionaux de l'INSEE en une seule visite. Il n'est pas envisagé d'utiliser de sources administratives, ni d'engager des appariements avec d'autres fichiers de données.

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête sera réalisée entre le troisième trimestre 2009 et le premier trimestre 2010.

16. Contraintes imposées à l'enquête

La durée totale du questionnaire est pour l'instant estimée à 1 heure 10 minutes. Une évaluation précise des temps de réponse sera réalisée à la suite des tests CAPI début 2009. Il est envisagé de parvenir à un temps moyen maximum d'une heure.

MFV se situe dans le cadre où l'introduction de questions sensibles, prévues par la loi informatique et liberté, est admise lorsqu'elles sont dûment justifiées par la problématique de l'enquête. Le domaine entrant dans ce cadre abordé ici est celui des pratiques religieuses. Une procédure régulière sera engagée auprès de la Cnil pour examen après passage devant le comité du label.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Groupe de conception et de préparation du questionnaire

Le groupe de conception s'est réuni pour la première fois le 13 juin 2006. Les travaux ont été conduits sous forme de réunions périodiques associant différents spécialistes des thèmes étudiés. Des rencontres ont été organisées à Paris et dans chacun des DOM. Plusieurs versions du questionnaire ont été transmises pour examen critique à l'équipe du CRIEM et du chef de projet organisation et statistique (CPOS). Outre les échanges par courriel, plusieurs réunions d'étapes importantes se sont tenues à la direction régionale de l'INSEE de la Réunion et une séance de travail a été organisée avec la direction interrégionale Antilles-Guyane (DIRAG) DE L'INSEE. Le premier test papier a été réalisé à la Réunion du 3 au 8 juillet 2008. Les représentants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sont sollicités régulièrement par le groupe de conception, pour vérifier la cohérence du projet et la qualité du questionnaire. Ces représentants assurent les arbitrages nécessaires.

Comité de pilotage scientifique

Chargé de suivre étape par étape la réalisation de l'enquête et d'arbitrer sur les alternatives qui peuvent se présenter, ce comité comprend des représentants des organismes partenaires dans la réalisation de l'enquête.

Comité de pilotage technique

Ce comité est chargé du suivi technique de l'enquête : déroulement des étapes, calendriers des tests, solutions techniques. Il est composé de la maîtrise d'ouvrage, des concepteurs, du CPOS, du chef de la division application et projet (CDAP) et des équipes informatiques (responsables des équipes Blaise et Capi et de l'aval).

Groupe d'exploitation

Ce groupe est en cours de constitution. Y seront conviés les membres du groupe de conception, les directions régionales de l'INSEE dans les DOM et les personnes ressources sollicitées pour la préparation de l'enquête en métropole et dans les DOM mais aussi les organismes financeurs du projet. Un appel à propositions sera rédigé qui permettra d'ouvrir ce groupe d'exploitation aux chercheurs et autres usagers qui présenteront des projets de recherche pertinents. Cet appel sera diffusé à la fois localement pour des études régionales spécifiques et à un échelon national ou régional pour inciter des auteurs à réaliser des travaux comparatifs et des prolongements de travaux réalisés dans l'aire géographique de chacun des DOM ou en métropole.

18. Exploitation et diffusion des résultats

- **Publications de premiers résultats (4^{ème} trimestre 2010).** Elles comprendront des articles pour les revues régionales de l'INSEE (Antilles Guyane et Réunion) et de l'INED, *Insee-Première*, *Populations et Sociétés*, et des publications courtes des partenaires de l'enquête.
- **Organisation de colloques dans les Dom (2^{ème} semestre 2011)** sur les principaux thèmes explorés par l'enquête (L'évolution du mode de vie des familles et les solidarités intergénérationnelles ; Les dynamiques familiales ; Le retour des natifs : enjeux d'une ré-insertion sociale et familiale ; Mobilité et insertion économique et sociale des jeunes adultes ; Immigration et modalités d'intégration des étrangers ; Le vécu des discriminations : une comparaison Dom/métropole)
- **Publication d'un ouvrage coordonné par les concepteurs (2^{ème} semestre 2011),** probablement édité sous la forme d'un cahier de l'ined (co-édition possible) présentant les principaux résultats et faisant le point sur les dynamiques démographiques dans les Dom et les enjeux de ses dynamiques intergénérationnelles.
- **Publication d'articles divers dans des revues (2011)** grâce à la mise à disposition d'une base de données anonymisées dans un premier temps aux partenaires de l'enquête puis plus largement une fois terminée la période d'exclusivité.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**Les équipes**

- La **maîtrise d'ouvrage** appartient à l'INED (l'unité de recherche « Migrations Internationales et Minorités » et l'unité « fécondité et famille »). Elle est assurée par l'équipe conceptrice composée de Claude-Valentin MARIE (Responsable scientifique, concepteur /INED-HALDE), Didier BRETON (INED-UNIVERSITÉ DE STRASBOURG), Stéphanie CONDON (INED), Franck TEMPORAL (INED) et Catherine BORREL (INSEE).
- La **maîtrise d'œuvre statistique** appartient à l'Unité « méthodes statistiques » de l'INSEE, dirigée par Daniel Verger. Elle est assurée par deux Chefs de Projet Organisation et Statistiques (CPOS), du fait des particularités géographiques de l'enquête qui nécessite des déplacements dans chacun des Dom sur des périodes communes. La maîtrise d'œuvre statistique mobilisera les enquêteurs du réseau et les directions des services régionaux d'outre mer pour réaliser les tests puis la collecte, mais aussi pour la prise en compte des remarques des enquêteurs à l'issue des tests.

- La **maîtrise d'œuvre informatique** est assurée par la Division Applications Projets (DAP), assisté du Chef de la Division Applications Projets (CDAP) et en lien avec le pôle Blaise-Capi. Le Responsable Informatique d'Enquête (RIE) a été désigné.
- **L'équipe statistique** est composée de l'équipe conceptrice et des CPOS.

Les coûts

Les coûts indiqués ici comprennent pour l'essentiel les coûts de collecte. Cela inclut la rémunération des entretiens, les déplacements, le téléphone, les formations, les tests, la saisie.

Plusieurs scénarios ont été étudiés en fonction des financements qui seront acquis en décembre 2008, du temps de questionnement et des objectifs en termes de nombre de FA réalisées. Le premier scénario repose sur 21 500 FA, un temps d'entretien de 75 minutes. Le budget ressort alors à 1 224 000 euros. Un autre scénario fondé sur un temps d'entretien de 60 minutes s'élève à 1 122 000 euros.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale module ad hoc 2010 complémentaire à l'enquête emploi

1. Intitulé de l'enquête

« Enquête sur la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale » (module ad hoc 2010), complémentaire à l'enquête emploi.

2. Service producteur

Division Emploi, Insee.

3. Service réalisant la collecte

Le maître d'œuvre est la division Emploi. La collecte est décentralisée dans les divisions enquêtes auprès des ménages des différentes directions régionales de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Le module ad hoc 2010 correspond à une réédition du module ad hoc 2005. Si les thèmes abordés sont les mêmes, le module connaît cependant quelques évolutions afin d'avoir accès à de meilleurs indicateurs et de pallier certaines difficultés rencontrées en 2005.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Le module ad hoc 2005 a présenté un taux de réponse important, de l'ordre de 90%. L'enquête elle-même s'est globalement bien passée et a reçu un bon accueil des enquêtés. Néanmoins, il y a eu des problèmes mineurs concernant la reconstitution des variables demandées par Eurostat (certaines modalités demandées par Eurostat n'ont pu être séparées).

S'agissant de la diffusion des résultats, l'enquête a fait l'objet de l'Insee Première n°1132 (avril 2007).

6. Objectifs généraux de l'enquête - principaux thèmes abordés

Le module ad hoc 2010 s'inscrit dans la volonté européenne de réduire les inégalités hommes/femmes constatées sur le marché du travail. La recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale est un des instruments pour parvenir à cet objectif. Cette recherche passe par l'amélioration, qualitative comme quantitative, de l'offre de services de garde d'enfants et de soin des personnes dépendantes, ainsi que par la promotion des congés parentaux ou de la flexibilité du travail, idées régulièrement réaffirmées par les instances européennes.

Un état des lieux est nécessaire pour évaluer les mesures déjà prises et mieux apprécier les mesures à prendre. Cet état des lieux se décline sous trois thèmes qui sont autant d'objectifs de l'enquête :

- Le premier objectif de ce module est d'appréhender comment la situation sur le marché du travail des personnes interrogées est influencée par des contraintes liées à leur vie familiale (par exemple, le développement et la qualité des services de garde d'enfants peuvent influencer sur le choix de prendre ou de conserver un emploi, de travailler à temps plein ou à temps partiel) ;
- Le deuxième objectif est d'apprécier le degré de flexibilité des horaires de travail en termes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (est mesurée par exemple la possibilité de moduler ses horaires pour des raisons familiales) ;
- Enfin, le dernier objectif est d'estimer le recours aux congés parentaux, ainsi que l'importance des interruptions de carrière pour s'occuper de ses enfants.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le module ad hoc est réalisé par l'Insee sur demande d'Eurostat, dans le cadre du Règlement n°577/98 du 9 mars 1998 sur l'organisation de l'enquête Force de Travail, cette dernière étant basée sur l'Enquête

Emploi. Le Règlement n°365/2008 du 23 avril 2008 a défini le programme des modules ad hoc sur la période 2010-2012. Eurostat utilisera les résultats au niveau européen.

La partie européenne du questionnaire pourra être complétée à l'initiative de l'Insee ou sur demande de partenaires extérieurs (en particulier de la Dares, de la Drees, de l'Ined ou de la CNAF, dont les avis seront sollicités).

La Drees envisage de mettre en parallèle sur certaines questions les résultats de 2005 et de 2010, pour constater l'évolution de la situation.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Le module 2010 permettra de compléter les informations provenant de plusieurs autres sources :

- l'enquête Emploi du temps de l'INSEE (qui devrait être reconduite en 2009), et qui permet notamment de mesurer le temps consacré à la garde des enfants ;
- l'enquête Modes de garde du Ministère de la Santé, refaite en fin d'année 2007, qui donne accès aux différents modes de garde pour les enfants de moins de 7 ans ;
- des enquêtes réalisées par des organismes comme la CAF.

Le module 2010 aura l'avantage de mettre en regard les contraintes professionnelles avec le recours aux services de garde d'enfant ou de prise en charge des personnes dépendantes et les problèmes relatifs à ces services. Il sera en outre complété par l'Enquête Emploi en Continu qui contient des données précises sur la situation sur le marché du travail.

9. Insertion dans le système d'information

Le module ad hoc correspond à une enquête unique, réalisée auprès des ménages en sixième et dernière interrogation de l'Enquête Emploi en continu (sauf pour les DOM, où le module ad hoc est réalisé auprès des ménages en première interrogation de l'Enquête Emploi annuelle). Le passage du questionnaire du module suit immédiatement celui de l'Enquête Emploi.

10. Cible de l'enquête

Les unités enquêtées sont les ménages ordinaires.
Le nombre d'unités enquêtées devrait être voisin de 25 000.

11. Champ de l'enquête

Dans chaque logement interrogé pour la sixième et dernière fois (ou pour la première fois dans le cas des DOM) pour l'enquête emploi, une personne de 15 à 64 ans sera tirée au sort parmi l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans du ménage. La majorité des questions sera posée à ceux qui ont la charge d'enfants de moins de 15 ans. Certaines questions concerneront également ceux qui ont la charge de personnes dépendantes.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre les pays membres de l'Union Européenne, et permettra une comparaison entre les pays de l'Union.

Concernant la France, les DOM rentrent également dans le champ de l'enquête.

Il n'y a pas d'extension régionale envisagée.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête est réalisée auprès des ménages qui sont interrogés pour la sixième et dernière fois pour l'Enquête Emploi en Continu (et pour la première fois pour l'Enquête Emploi dans le cas des DOM).

14. Mode de collecte

Les entretiens sont réalisés en face à face, en s'appuyant sur un questionnaire capisé. Le proxy n'est pas autorisé.

Des appariements seront faits avec l'Enquête Emploi en Continu pour la métropole et avec l'Enquête Emploi annuelle pour les DOM.

L'utilisation de données administratives n'est pas prévue.

15. Date et périodicité de la collecte

A l'instar de l'Enquête Emploi, le module ad hoc sera collecté tout au long de l'année 2010.

Périodicité de la collecte : unique.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

La durée de passage du questionnaire devrait être de 5 à 10 minutes en moyenne. Cette durée pourra être précisée à la suite des deux tests réalisés en novembre-décembre 2008 et en juin 2009.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi, ... :

Le contenu théorique de la partie européenne du questionnaire est établi au niveau européen par une « task force » décidant du texte de règlement (i.e. une liste de 11 variables à renseigner).

Le questionnaire reste à l'initiative de l'Insee, avec la contrainte de reconstitution des variables demandées par Eurostat. Un partenariat sera conclu avec la Drees, qui participera à l'élaboration et à l'enrichissement du questionnaire. La Dares, l'Ined ou la CNAF sont également informés de cette enquête et seront sollicités pour formuler leurs observations sur le questionnement, voire le compléter.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Envoi d'un fichier de données individuelles à Eurostat avant le 31 mars 2011. Diffusion dans les conditions habituelles du fichier (mise à disposition des chercheurs du fichier via le Centre Maurice Halbwachs). Pas de retour particulier prévu auprès des enquêtés. Publication de premiers résultats sous forme d'un Insee Première (second semestre 2011).

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Préparation : 1 cadre A et 1 cadre B à la DG - 9 enquêteurs en région - 225 questionnaires pour le test papier et autant pour le test Capi.

Coûts estimés des tests (questionnaires papier et capi) : 13 000 €

Collecte : du 15 janvier 2010 au 15 janvier 2011 - 800 enquêteurs - 25 000 questionnaires individuels

Coûts estimés : 660 000 €

Traitement : 1 cadre B de l'équipe maintenance EEC + 1 cadre B Capi.

Etudes : un Insee Première à paraître au second semestre 2011 sur les premiers résultats de l'enquête.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur les pratiques sportives des français en 2009

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les pratiques sportives des français en 2009

2. Service producteur

Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MSJSVA) – Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) – Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS), SSM sports.

La direction des Sports du MSJSVA et l'institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), établissement du ministère, sont associés au projet.

3. Service réalisant la collecte

La MEOS et l'INSEP superviseront la collecte qui sera sous-traitée à un prestataire privé.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête ancienne rénovée. Deux enquêtes sur la pratique sportive ont été menées en 2000 et en 2003. L'enquête de 2003 s'appuyait sur le dispositif EPCV. L'enquête 2000 avait été pilotée par l'INSEP et la mission statistique du ministère en charge des sports .

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête menée en 2000 a donné lieu à la rédaction d'un Stat-info (01-01) « La France sportive, premiers résultats de l'enquête pratiques sportives 2000 » et d'un ouvrage (collections de l'INSEP) « Les pratiques sportives en France ».

L'enquête menée en 2003 a donné lieu à la rédaction d'un Stat-Info (05-05) « Age, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs socio-démographiques de la pratique sportive et des activités choisies », d'un INSEE première (1008) « Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair », d'un ouvrage (collections de l'INSEP) « La pratique des activités sportives en France » et d'un document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales (F0501) présentant les principaux résultats.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Il s'agit de décrire précisément la pratique sportive, qu'elle soit autonome ou encadrée, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, les pratiques émergentes, de mesurer précisément le nombre de licenciés et de caractériser le profil socio-économique des pratiquants. La population des zones urbaines sensibles fera l'objet d'une attention particulière, en réponse aux attentes du ministère sur les questions de la pratique sportive en milieu défavorisé.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

La dernière enquête menée sur la pratique sportive dans le cadre de la statistique publique date de l'année 2003. Il y a un besoin clairement exprimé par le ministère en charge des Sports de rafraîchissement et d'approfondissement de l'information relative à la pratique sportive. La connaissance de la pratique sportive dans les zones urbaines sensibles est une des priorités pour le ministère en charge des Sports qui souhaite notamment appréhender la pratique non encadrée.

Les utilisateurs potentiels des résultats seront en premier lieu les services du ministère en charge des sports, l'ensemble des acteurs du mouvement sportif (fédérations sportives, INSEP, le CNOSEF, branche professionnelle...), la presse sportive, les chercheurs.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le dispositif SRCV de l'INSEE intègre quelques questions sur la pratique sportive mais ces questions ne permettront pas une analyse fine des pratiques et des pratiquants. La MEOS procède chaque année à un recensement des licences sportives auprès des fédérations sportives agréées par le ministère qui permet d'avoir ainsi une vision de la pratique licenciée encadrée. La pratique autonome, dont on sait qu'elle constitue une part importante de la pratique sportive, n'est pas prise en compte par ce dispositif. Une enquête permettra d'apprécier ce phénomène, d'identifier des disciplines émergentes et de caractériser les pratiques des populations défavorisées.

9. Insertion dans un système d'information

Suite à la création de la mission statistique en 1999, il avait été décidé, dans le cadre du comité national d'orientation des enquêtes sur la pratique sportive, que des enquêtes lourdes sur la pratique sportive seraient mises en œuvre tous les trois ans et qu'entre chaque enquête, une enquête plus légère sur une thématique particulière pourrait être lancée.

Ainsi en 2000 et 2003, deux enquêtes lourdes ont été réalisées, la dernière s'appuyant sur le dispositif EPCV de l'INSEE. Il avait d'ailleurs été convenu que les enquêtes à venir s'appuieraient à nouveau sur EPCV. En 2001, une enquête plus légère sur la pratique sportive des adolescents avait été conduite.

10. Cible de l'enquête

Cette enquête s'adresse à des individus. La pratique sportive des populations résidant dans les zones urbaines sensibles étant une priorité affichée du ministère en charge des Sports, il est envisagé un sur-échantillonnage dans ces zones.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Les deux enquêtes de 2000 et 2003 concernaient les personnes de 15 ans et plus. L'enquête à venir reprendra ce champ.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvrira la France métropolitaine et les DOM. Il n'a pas été prévu d'extension régionale.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Deux méthodes sont possibles :

- Soit par quota, comme cela a été le cas lors de l'enquête 2000.
- Soit par échantillonnage à partir de l'échantillon maître de l'INSEE.

Les deux enquêtes précédentes ont concerné 6000 individus. L'échantillon sera renforcé afin de prendre en compte la dimension ZUS.

14. Mode de collecte

L'enquête sera réalisée par téléphone. Il n'est pas prévu d'appariement avec d'autres fichiers.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

La collecte sera réalisée à l'automne 2009, l'objectif étant de pouvoir disposer de premiers résultats au début de l'année 2010.

L'enquête pourrait être reconduite tous les quatre ans.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Au vu de l'expérience des précédentes enquêtes, on peut estimer le temps moyen de réponse au questionnaire à 20 minutes. Le mode de collecte (par téléphone) impose de limiter le temps d'interrogation à 30 minutes.

Le questionnaire ne comportera pas de questions sensibles.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le ministère : direction des Sports, MEOS et INSEP. La maîtrise d'œuvre sera assurée par la MEOS et l'INSEP. Le comité de pilotage du projet comprendra, outre les services du ministère concerné au premier chef par le projet, le pôle ressources national « sports, éducation, insertion), une ou deux directions régionales jeunesse et sports, le comité national olympique, l'association nationale des élus du sport et éventuellement la délégation interministérielle à la ville.

Un comité de suivi composé de la MEOS et du ministère suivra le déroulement du projet. La MEOS assurera le suivi en continu du projet.

18. Exploitation et diffusion des résultats

L'exploitation et la diffusion des résultats seront effectuées par la MEOS, en collaboration avec l'INSEP.

Les premières études réalisées seront diffusées par le biais de la collection Stat-info de la MEOS. Les premiers résultats seront diffusés au début de l'année 2010.

Un ouvrage plus conséquent est envisagé dans le courant de l'année 2010.

Les données seront détenues par la MEOS. Leur diffusion sera réalisée, dans le respect des règles statistiques et dans le cadre de conventions.

En particulier, une convention de partenariat entre la MEOS et l'INSEP sera établie.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Les moyens humains mobilisés à chaque étape du projet (préparation, collecte, exploitation et diffusion des données) sont essentiellement ceux de la MEOS, à savoir un chef de projet, statisticien INSEE, qui sera assisté par un chargé d'études, lui-même statisticien INSEE.

Par ailleurs, l'INSEP devrait être en mesure de mettre à disposition, de manière ponctuelle, un chargé d'études (laboratoire de sociologie de l'INSEP) qui interviendrait aussi bien dans la phase amont qu'aval du projet.

Les moyens financiers mobilisés dépendent d'une part de la taille de l'échantillon, d'autre part des contraintes budgétaires. Une première estimation du coût de l'enquête avoisinerait 350 000 euros.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur les connaissances et représentations des français sur la prison

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur les connaissances et représentations des français sur la prison.

2. Service producteur

Ministère de la justice – Secrétariat Général – sous-direction de la statistique et des études.

3. Service réalisant la collecte

Sous-traitant titulaire du marché pour la réalisation d'enquêtes auprès du public.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit de la reconduction d'une enquête réalisée ponctuellement en 1995 puis en 2003 par la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice avec le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) (Cf ; « Des français plus au fait mais plus critiques sur la question pénitentiaire » Cahiers de démographie pénitentiaire - mars 2007 disponible sur le site du Cnis).

L'objectif de l'enquête à réaliser en 2009, consiste à fiabiliser l'échantillon et à tester le questionnaire rénové de manière à pouvoir reconduire cette enquête régulièrement dans le but de disposer d'un baromètre d'opinion sur ce thème.

Cette opération s'inscrit dans la continuité du processus d'enquêtes engagé par le ministère de la justice pour alimenter des indicateurs sur la perception de la Justice par le citoyen. Le premier volet (ou tous les thèmes n'ont pas encore été exploités) s'est limité à la perception des personnes ayant eu affaire à la justice, le second volet s'étendra à l'ensemble des citoyens (avec là aussi, plusieurs thèmes exploitables).

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête réalisée en 2003 a donné lieu en mars 2007, à la publication du numéro 20 de la collection 'Cahiers de démographie pénitentiaire ' joint en annexe.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Mesurer la connaissance de la population carcérale, des conditions de vie en détention et des droits des détenus ;

Evaluer la perception de la prison et de ses fonctions essentielles ;

Recueillir un avis sur le développement des mesures et sanctions alternatives.

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Demande ministérielle.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

Les discours récurrents sur la prison confirment l'absolue nécessité de communiquer tant sur la prison que sur les phénomènes de déviance, de délinquance et d'exclusion. Cependant, pour informer convenablement, il est important de savoir ce qui est connu de l'institution pénale, ou plutôt la vision que le public en a. Le dispositif statistique existant permet seulement de mesurer l'activité des établissements pénitentiaires et de connaître les mesures, sanctions, situations et parcours des personnes placées sous main de justice.

Le Conseil de la statistique et des études du ministère de la justice a décidé en 2004, de doter le ministère d'un dispositif d'enquêtes permettant d'évaluer la satisfaction du justiciable et sa perception de la procédure. Il s'avère aujourd'hui nécessaire d'élargir le champ au-delà des seuls citoyens ayant eu affaire à la justice. Il est en outre important que l'institution soit à l'origine de cette initiative pour disposer d'un diagnostic officiel.

9. Insertion dans un système d'information

Il est prévu plusieurs vagues successives d'enquêtes identiques (rythme à définir) pour pouvoir disposer d'un baromètre d'opinion sur ce thème.

10. Cible de l'enquête

- quelles unités enquêtées : particuliers anonymes ;
- nombre d'unités enquêtées : entre 2000 et 5000 (à confirmer).

11. Champ de l'enquête

Echantillon représentatif de la population française.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'échantillon est constitué par la méthode des quota en croisant l'âge, le sexe, le niveau de diplôme et la CSP (environ 170 croisements).

14. Mode de collecte

Face à face dans la rue ou dans tout lieu public.

15. Date et périodicité de la collecte

Au cours du premier semestre 2009.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

- temps de réponse maximum au questionnaire : 10 à 15 minutes ;
- intrusions éventuelles dans la sphère privée : sexe, âge, situation professionnelle, niveau de diplôme, religion, sensibilité politique, habitudes vis-à-vis des sources d'information (presse, télévision...), concerné directement ou indirectement par la prison : a déjà été incarcéré, a travaillé dans une prison, connaît une personne qui a été ou est incarcérée, qui est intervenu ou intervient dans une prison et dans ce cas s'agit-t-il d'un proche ou d'une connaissance ?

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Composition effective ou envisagée pour chacune des instances prévues :

Conseil de la statistique et des études pour la validation du projet puis création d'un comité de pilotage pour l'élaboration du questionnaire (Sous-direction de la statistique et des études (SD SE) et direction de l'administration pénitentiaire (DAP)), test et validation du questionnaire (SD SE, DAP et prestataire), analyse des premiers résultats (présentation et mise à disposition SD SE à la DAP), rapport d'étude (SD SE et DAP), présentation des résultats au Conseil de la statistique.

18. Exploitation et diffusion des résultats

- programme envisagé de l'exploitation des résultats : 3^{ème} trimestre 2009 ;
- date et support prévus pour la publication des résultats : 4^{ème} trimestre 2009 rapport d'étude en diffusion interne Chancellerie et InfostatJustice en diffusion grand public ;
- niveau géographique envisagé pour la publication des résultats : France, métropole seule ;

- qui pourra utiliser les données ? restrictions éventuelles envisagées : sans restriction ;
- quel retour d'information à l'unité enquêtée ? via la reprise du contenu des supports de diffusion grand public par les médias.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Moyens humains : 1,5 ETP SD SE – Moyens financiers : = 170 K€